

Mettre en place une gouvernance collégiale

Date et lieu

Le mardi 13 février 2024 de 18h à 21h en présentiel ou en visio.

Contexte

Face aux difficultés pour renouveler leurs dirigeants, grand nombre d'associations réfléchissent aujourd'hui à une autre mode de gouvernance, à un fonctionnement avec des responsabilités et des missions partagées. Mais comment passer d'une gouvernance traditionnelle à une gouvernance collégiale ?

Quelle méthodologie adopter pour réussir cette mise en œuvre ?

Objectifs

- 1/ Connaître les principes de fonctionnement d'une gouvernance collégiale
- 2/ Maîtriser le processus de mise en place d'une gouvernance participative dans une association

Contenu

- 1/ Une gouvernance collégiale c'est quoi ? définition / idées reçues / précautions à prendre
 - 2/ Méthodologie de mise en en place
- 6 étapes : on en parle, on l'écrit, on le teste, on l'évalue, on l'adapte, puis on l'adopte

Public concerné/Pré-requis

Tout public (salariés ou bénévoles d'associations sportives) qui souhaitent être accompagné et acquérir une méthodologie.

Méthode pédagogique

Transmissive ou exercices en groupes avec différents outils mobilisables (étude de cas, exposé, quizz, etc...)

Modalité d'évaluation

Evaluation finale sur la compréhension du fonctionnement d'une collégiale : Quizz

Analyse des statuts d'une association collégiale puis préconisation sur la mise en place par le stagiaire.

Intervenant

Christophe NICOTA - Co-Directeur en charge du développement à la CRESS AuRA.

Frais pédagogiques

60 € par personne.

Accessibilité/Handicap

Vous êtes en situation de handicap, vous avez un besoin d'accompagnement particulier ?

N'hésitez pas à nous contacter au 04 77 59 56 02 ou par mail à : conseilasso@maisondessportsloire.com

Nous étudierons tout ce dont nous sommes en capacité de proposer pour que vous puissiez suivre cette formation.

Renseignements

Si vous avez besoin davantage d'informations, vous pouvez contacter : Ludivine COTTE au 04 77 59 56 02 ou 06.42.83.60.42 ou par mail : conseilasso@maisondessportsloire.com

Inscription

Pour vous inscrire, rendez-vous sur : <https://cdos42.fr/nos-offres-de-formation/>

Organisme de formation

Comité Départemental Olympique et Sportif de la Loire

Maison Départementale des Sports

4 rue des Trois Meules - BP90144

42012 SAINT-ETIENNE CEDEX 2